202876 - Est-il prouvé que le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) manœuvrait dans ses achats et ventes au point de transpirer?

question

J'aimerai qu'on m'explique l'authenticité de cette parole selon laquelle le Messager (Bénédiction et salut soient sur lui) déployait pour réduire le prix des marchandises qu'il achetait un effort si intense qu'il en arrivait à transpirer! Est-il vrai que le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) se comportait ainsi?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Premièrement, le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) avait les meilleures mœurs et était celui qui menait ses transactions avec les autres avec la plus grande facilité, qu'il effectuât un achat, une vente ou réclamât le paiement d'une dette. La vie de ce bas monde ne le préoccupait pas. Les opérations d'achat et de vente ne constituaient pas ses plus grandes préoccupations. Il circulait dans les marchés, achetait, revendait et apprenait aux gens aussi bien par l'acte que par la parole les règles à observer dans les transactions et l'éthique qui doit guider le commerçant et faire de lui un homme sincère, intègre, sûr, donc habitué à bien traiter les autres pour exprimer son amour pour le bien.

Deuxièmement, il arrivait au Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) de se livrer à une discussion serrée à propos du prix de ses achats. Il n'entendait se livrer à une course aux richesses mondaines. Il agissait en sa qualité de législateur auprès duquel les gens devaient apprendre les règles religieuses qui régissent leurs affaires commerciales et autres.C'est ainsi qu'il leur expliquait par l'acte et par la parole toutes leurs affaires importantes.

La protection de l'argent et son épargne sont des choses licites qui attirent les gens

naturellement. S'y livrer ne viole aucune règle morale ou religieuse. Méditez l'attitude du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) rapportée de façon exacte:

Al-Bokhari (1991) et Mouslim (715)-ce dernier étant l'auteur de la présente version- ont rapporté que Djaber ibn Abdoullah (P.A.a) était par le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) qui pria pour lui et tapota l'animal. Du coup, la bête se mit à marcher comme il ne l'avait jamais fait. Le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) dit:

-Vends-le moi contre une once .

-Non.

-Vends-le moi.

Je le lui vendis, à condition de l'utiliser jusqu'à destination. Une fois arrivé, je lui remis le chameau et il me paya séance tenante. Dès que je rentrai chez moi, il me fit appeler et me dit:

-Pense-tu que j'ai discuté avec toi pour baisserle prix de ton chameau? Prends le chameau et l'argent; ils sont à vous

L'auteur de Souboul as-salam (2/7) dit : Ce hadith indique qu'il n'y a aucun inconvénient à demander à quelqu'un de vous vendre son bien et discuter pour obtenir une réduction du prix. Souwayd ibn Qays dit: «Makhrama al-Abdi et moi-même apportâmes à La Mecque des vêtements de Hadjar. Le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) se rendit auprès de nous à pied et discuta avec nous à propos du prix d'un pantalon et nous le lui vendîmes. (Rapporté par At-Tirmidhi (1305)et jugé par lui authentique et bon, et rapporté par Abou Dawoud(3336), par An-Nassai (4592) et par Ibn Madja (2220) et jugé authentique par al-Albani dans Sahih Abi Dawoud.

Le terme 'moussawama' renvoie à une discussion entre acheteur et vendeur à propos du prix d'après l'explication donnée dans an-Nihaya (2/425). Cette discussion modérée traduit la lucidité, l'intelligence et la connaissance des prix en cours au marché. Ce qui est louable dans la mesure où celui qui est animé d'un tel esprit est à l'abri de la tromperie, de la tricherie et de la ruse dans ses achats et ventes.

C'est pourquoi les jurisconsultes disent qu'on reconnait le discernement d'un enfant fils d'un commerçant après avoir testé sa capacité de négocier les prix d'achat et de revente.» Voir l'encyclopédie juridique (22/215).

Troisièmement, s'agissant de ce qui est mentionné dans la question, à savoir que le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) discutait au point de transpirer etc., nous ne lui connaissons aucune base dans ce qui est rapporté du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui). Un tel comportement est sans rapport avec ses mœurs , ses attitudes, notamment sa tolérance dans ses achats et ventes et la facilitation qui marquaittoutes ses affaires.

Allah Très-haut le sait mieux.